



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2652

**OBJET : acquisition parcelle hameau de Artiès AUZAT
(suite délibération n°2512)**

L'an deux mille vingt-trois et le onze du mois de juillet, de 17 h 00 à 19 h00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Monsieur Jérôme BLASQUEZ, 1^{er} Vice-président du SMDEA.

PRÉSENTS : Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRÉ, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Jean-Michel SOLER, André VIDAL, Pierre VIEL

EXCUSÉS : Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Louis MARETTE, Alain ROCHET, Christine TÉQUI

ABSENTS : Raymond BERDOU, Alain METGE

PROCURATIONS :

Daniel BESNARD,	donne pouvoir à	Daniel GONCALVES
Alain ROCHET,	donne pouvoir à	Elisabeth CLAIN
Christine TÉQUI,	donne pouvoir à	Jérôme BLASQUEZ
Louis MARETTE,	donne pouvoir à	Jacques ESCANDE

Secrétaire de séance :
Élisabeth CLAIN

Afin de permettre la régularisation du local de traitement et de désinfection abritant un stérilisateur UV, le SMDEA se porte acquéreur de la parcelle cadastrée B1165 située à Artiès, commune d'Auzat, pour une superficie de 303 m2, appartenant à Madame et Monsieur PONS.

Considérant qu'en date du 05/07/2022, le conseil d'administration a délibéré et donné son accord à une telle acquisition foncière.

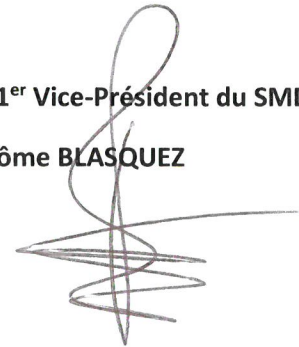
Sachant qu'afin de finaliser le dossier d'acquisition, il convient de compléter la première délibération en précisant que ladite acquisition se fera, après négociation, au prix de 5 000 €, la délibération ainsi produite entérinera la première, numérotée 2512.

Où l'exposé de Monsieur le 1^{er} Vice-Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**
Ladite acquisition

▪ **AUTORISE,**
Madame la Présidente à signer tout acte afférent à cette acquisition

**Le 1^{er} Vice-Président du SMDEA,
Jérôme BLASQUEZ**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top and several horizontal, overlapping strokes below, resembling a scribble or a signature.